

MANIFESTATIONS ET GRÈVE UNITAIRE 29 septembre 2026

Urgence salaires !

STOP à la SMICARDISATION de nos salaires !

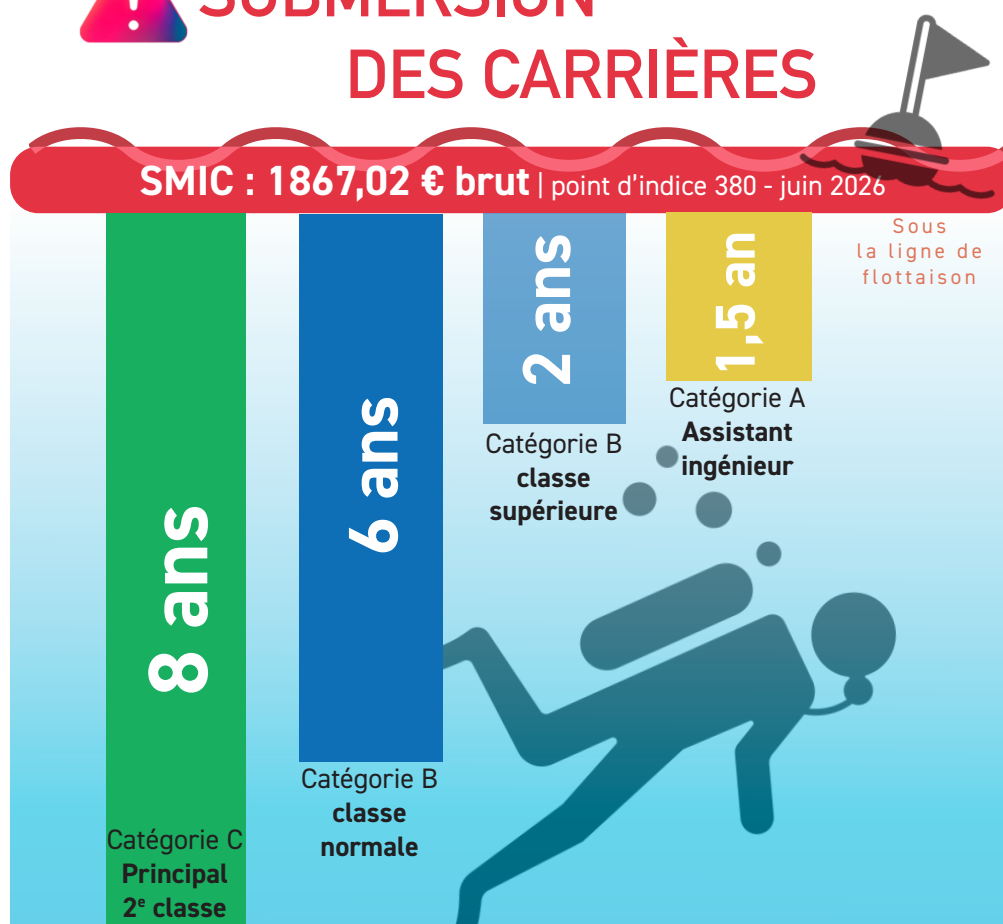
La grande faiblesse du niveau de nos rémunérations est désormais dans la tête de toutes et tous et impacte notre vie quotidienne. Les récentes annonces sur le budget 2027, avec un énième maintien du gel du point d'indice ne vont pas améliorer la situation : les salaires des agent·es publics continuent à se smicardiser.

La hausse du SMIC au 1^{er} juin a placé le minimum légal à 1 867,02 € brut par mois (environ 380 points d'indice). Aujourd'hui, les collègues de catégorie C passent plusieurs années sous l'indice 380, tout comme les collègues de catégorie B. La catégorie A est aussi concernée (les assistant·es ingénieur·es). Avec des pieds de grille submergés par le SMIC, c'est l'amplitude de carrière des personnels qui est rétrécie.

Le reste de la catégorie A est encore épargnée mais ses pieds de grille ne se situent plus très loin du niveau du SMIC, seulement 77€ au-dessus pour les attaché·es, les ingénieur·es d'études et les bibliothécaires.



SUBMERSION DES CARRIÈRES



Entrée sur concours
Point d'indice 367 (C) et 373 (B et ASI)

=> Il faut entre **8, 6, 2** et **1,5** ans
aux agent·es pour dépasser la ligne
de flottaison du SMIC.

Depuis 2010,
les prix ont
augmenté presque
2 fois plus vite
que les salaires
des agent·es.

INDEMNITÉS:

une bombe à retardement pour nos retraites !

Été 2026 : le rapport de l'Inspection générale des finances et de l'Inspection générale de l'administration, dresse le bilan des indemnités et primes dans la fonction publique : « Selon leurs emplois et sauf exceptions, les primes et indemnités représentent entre 15 % et 40 % de la rémunération des agents titulaires de la fonction publique d'État ». C'est dire le poids grandissant de la part de notre salaire qui n'est pas pris en compte pour le calcul de notre pension et représente un terreau très fertile d'inégalités, notamment entre les femmes et les hommes..

CONTRACTUEL·LES:

une économie pour nos administrations

Souvent recruté·es au niveau le plus bas, certain·es contractuel·les perçoivent l'indemnité différentielle depuis le 1^{er} novembre 2024, date du décrochage du minimum fonction publique d'avec le SMIC ; et elles et ils ne disposent pas des primes équivalentes à celles des fonctionnaires. Ce qui accroît les inégalités et la perte de pouvoir d'achat.

POUR VIVRE DIGNEMENT de nos missions et métiers au service du public

Nous revendiquons des mesures de justice sociale :

- La revalorisation des carrières et des rémunérations : reconstruction des grilles indiciaires, attribution uniforme de 80 points, augmentation de 20% du point d'indice ;
- L'intégration des indemnités dans le traitement indiciaire ;
- En urgence, le blocage des prix des carburants et des produits de première nécessité ;
- La réindexation de la rémunération indiciaire sur les prix ;
- Des plans de requalification des emplois occupés : que chacun·e soit rémunéré·e en fonction des missions confiées, dans toutes nos filières professionnelles.

Le 29 septembre, avec le SNASUB-FSU mobilisons-nous ! Augmentation des salaires !



Le Syndicat National de l'Administration
Scolaire, Universitaire et des Bibliothèques

Collèges, lycées, GRETA, EREA, rectorats, DSDEN,
CIO, établissements d'enseignement supérieur,
Canopé, CNED, CROUS, FEI, ONISEP, laboratoires,
bibliothèques, Jeunesse et sports...



Engagé·es
au quotidien